

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2021

ATTÉNUER LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GÉNÉRÉES
PAR PARCOURSUP - (N° 4588)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC10

présenté par
Mme Lebon, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, après le mot :

« pression »,

insérer les mots :

« qui résulte du nombre de demandes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.